

CITIZEN

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Notre biodiesel est sale

Greenpeace

Les conducteurs de voitures et de camions qui font le plein aux stations-service luxembourgeoises doivent partir du principe qu'ils sont impliqués dans la destruction des forêts vierges.

Lors d'une conférence de presse, Greenpeace a rendu public les résultats des analyses des échantillons de diesel qui ont été prélevés en septembre dernier sur six stations-service autoroutières du pays. La teneur en agrocarburant de ces échantillons a été analysée par le laboratoire allemand ASG-Analytik, agréé et réputé pour ce type d'analyse. En outre, l'origine des agrocarburants a aussi été analysée et des dérivés des huiles de colza, de soja, ou encore de palme y ont été détectés. Les échantillons contenaient de 0,6 à 6,2 % de mélange d'agrocarburant. Dans deux des échantillons, des niveaux élevés de „biodiesel“ dérivé de l'huile de soja et de l'huile de palme ont été détectés.

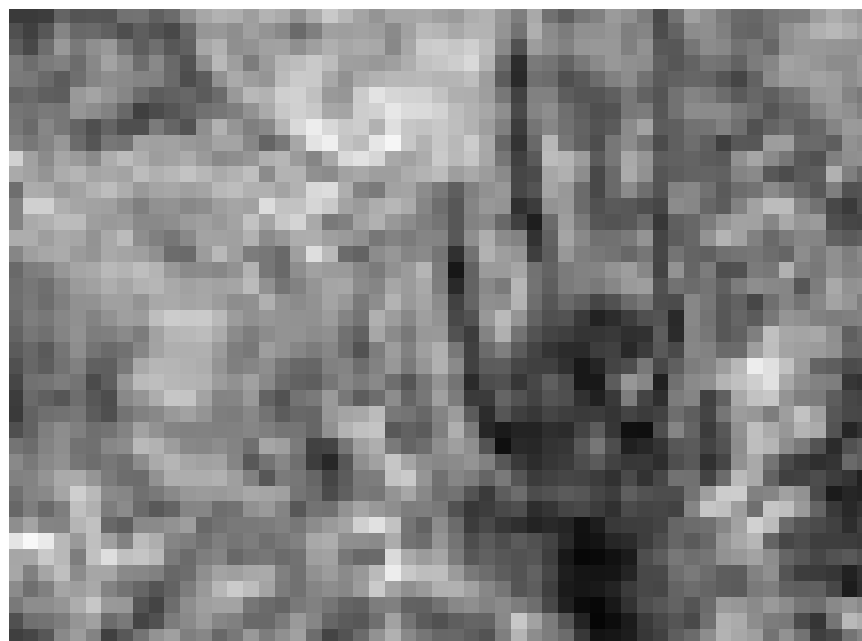
« Le colza cultivé en Europe, qui est une matière première utilisée pour la production des agrocarburants, n'est pas disponible en quantité suffisante. Par conséquent, les producteurs d'agrocarburant ont de plus en plus recours aux huiles végétales importées d'outre-mer, en particulier l'huile de soja et l'huile de palme », a déclaré Corinna Hoelzel, spécialiste des problématiques liées aux agrocar-

burants auprès de Greenpeace Allemagne. « A cause de ses besoins énergétiques croissants et de sa demande en huiles végétales en constante augmentation, l'Europe contribue à l'extension des palmeraies et des champs de soja qui engendre une destruction dramatique des forêts tropicales. La déforestation massive de l'Indonésie et de l'Argentine, par exemple, correspond à une catastrophe écologique : d'une part, d'énormes quantités de gaz à effet de serre sont libérées et d'autre part, de nombreuses espèces, comme par exemple les tigres de Sumatra et les orangs-outans sont menacés d'extinction », a-t-elle précisé. (...)

« Les résultats de ces analyses confirment nos craintes. Ce gouvernement n'éprouve aucun scrupule à suivre la politique européenne en matière d'agrocarburant sans se préoccuper des dommages causés aux forêts tropicales et à la protection du climat. (...) », avertit Martina Holbach, chargée de la campagne climat et énergie de Greenpeace Luxembourg.

« Le ministre Jeannot Krecké a annoncé à l'occasion du lancement du plan d'action pour le développement des énergies renouvelables que le Luxembourg ne veut utiliser que des agrocarburants 'durables'. Mais la certification du caractère durable des agrocarburants ne correspond à l'heure actuelle qu'à un bout de papier sans autre valeur que celle d'ap-

PHOTO : MARKUS MAUTHE



Vive la mobilité douce ! Jeune orang-outan à Bornéo.

porter une bonne conscience verte aux politiciens et à l'industrie. »

Par exemple, les plantes servant à la production d'agrocarburants qui sont cultivées à l'extérieur des forêts, mais qui entraînent de facto que d'autres usages agricoles tels que l'élevage de bovin ou les productions alimentaires soient déplacées dans la forêt tropicale, sont pour l'instant acceptées par la directive européenne. Mais ce sont précisément ces effets de conversion en terre arable qui sont le moteur le plus considérable de la destruction des forêts tropicales.

L'étude « Anticipated Indirect Land Use Change Associated with Expanded Use of Biofuels and Bioliquids in the EU - An Analysis of the National Renewable Energy Action Plans », publiée début novembre 2010, conclut que les objectifs des états membres de l'UE en matière d'agrocarburant ne protègent pas le climat, mais contribuent au contraire massivement à

accélérer le changement climatique (un résumé de l'étude peut être téléchargé sous www.rac-f.org/IMG/pdf/Conduite_a_risquesBD.pdf).

« Les agrocarburants ne représentent pas une solution durable pour nos problèmes énergétiques dans le secteur des transports. Nous avons besoin de véhicules à faible consommation et de meilleurs concepts de transport et de mobilité. Si le ministre Jeannot Krecké se prenait lui-même au sérieux, il interdirait l'incorporation des agrocarburants dans le diesel et l'essence au Luxembourg. Nous insistons pour qu'il s'engage dès maintenant au niveau européen à ce que les critères de durabilité des agrocarburants soient renforcés et à ce que lors de la révision de la directive sur les énergies renouvelables en 2014, le mélange obligatoire d'agrocarburants soient supprimés », conclut Martina Holbach.

Avis officiel

Bourses pour études en Allemagne

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche désire porter à la connaissance des étudiants que le « Deutscher Akademischer Austauschdienst » (DAAD) offre des bourses destinées aux étudiants luxembourgeois poursuivant des études universitaires ou post-universitaires ainsi que des recherches doctorales en Allemagne pendant l'année académique 2011/2012 et ayant accompli avec succès, à l'heure actuelle, au moins deux années d'études universitaires. A noter que les candidats ne doivent pas avoir séjourné plus d'un an en Allemagne au moment de l'introduction de leur demande.

La date-limite de soumission des dossiers est fixée au 31 décembre 2010.

Les dossiers de candidature en vue de l'obtention d'une bourse du « Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) » peuvent être demandés au

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
20, montée de la Pétrusse
L-2915 Luxembourg
Tél.: 2478 5135
e-mail : josiane.laures@mesr.etat.lu

Communiqué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Poste vacant

La Direction de la Santé procède à l'engagement à temps plein (40heures/semaine) et à durée déterminée pendant la période du 22 décembre 2010 au 10 mai 2011

d'un employé m/f de la carrière de l'orthophoniste

pour les besoins des Services Audiophonologiques.

Une préférence sera donnée aux candidats pouvant se munir d'une expérience dans le domaine du dépistage et de la prise en charge orthophonique auprès des jeunes enfants.

Des renseignements supplémentaires pourront être demandés par téléphone au 44 54 64-1.

Les demandes avec curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes et certificats certifiées conformes aux originaux sont à adresser à la Direction de la Santé, Villa Louvigny, Allée Marconi L-2120 Luxembourg pour le 5 décembre 2010 au plus tard.

Communiqué par la Direction de la Santé